

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Clayo, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOELE (S.-&-M)	et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

1^{er} Août. — L'agitation causée par l'application de la loi sur les associations persiste en Bretagne.

— La reine mère d'Espagne, Marie Christine, actuellement à Paris, visite Compiègne.

2 Août. — Le général André, ministre de la Guerre inaugure à Moulins, le monument élevé à la mémoire des enfants de l'Allier. M. Camille Pelletan, ministre de la marine, assiste à Port-de-Bouc, au lancement du navire « Provincio ». M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, préside la distribution des prix aux lauréats des derniers concours du Conservatoire.

— Un groupe de vingt maisons du village d'Ambrugeat est réduit en cendres par un incendie d'une extrême violence. Les pertes sont d'autant plus considérables que la plupart des propriétaires n'étaient pas assurés.

3 Août. — Une élection législative a lieu à Lille, où M. Boule, républicain progressiste est élu en remplacement de M. Lorthiois, décédé.

— Des manifestations se produisent à Paris, autour de la statue d'Etienne Dolet.

— M. Trouillot, ministre du commerce inaugure à Dole la statue de Pasteur.

4 Août. — Dans le Finistère et le Morbihan où les décrets ne sont pas

encore exécutés, les paysans attendent les commissaires de police la fourche à la main.

— Les manœuvres de siège ont commencé au camp de Châlons, sous la direction du général Lucas.

5 Août. — Les troubles continuent à Haïti et en Colombie.

— Un chèque de 12.265 francs, montant de la souscription versée par l'empereur Guillaume pour les victimes de la Martinique, est adressé au ministre des colonies.

6 Août. — Le prince de Sagan et son ami M. de Marcilly, auteurs d'une agression récente contre M^e Barbox, sont condamnés, le premier à 500 fr. et le second à 100 fr. d'amende.

7 Août. — D'après le bulletin officiel publié sur la santé d'Edouard VII à la suite de son voyage à Londres, le roi aurait supporté ce parcours sans la moindre fatigue et se trouverait en excellente santé.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Au jour de l'ouverture de notre seconde Exposition artistique, la *Petite Gazette* peut avec fierté rappeler la part qu'elle a prise au succès merveilles de celle de 1897.

Elle disait au nom des organisa

teurs (qui sont encore aujourd'hui sur la brèche, car, nous le savons, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer) : « Quelques-uns nous ont taxés de témérité et nous ont plaints d'avance de tous les efforts que nous allions faire, et de toutes les déconvenues qui nous attendaient... Rassurez-vous ! nos efforts sont couronnés de succès... »

Tandis que les artistes pèlerins travaillent à Chaalis, Mortefontaine et Ermenonville, et sur les bords de Marne et du Morin, à fixer sur la toile le frissonnement des feuilles ou le miroitement des eaux, à travers l'étendue des plaines fertiles, par dessus la ligne bleuâtre des bois, les deux clochers de Dammartin leur font signe et semblent leur dire : « Venez ! vous trouverez ici des admirateurs, mieux que cela, des amis... »

Et les bons artistes arrivent... Tous ont rivalisé de zèle et de foi...

Il existe sur les promenades du château des bâtiments neufs, spacieux très éclairés, et par bonheur celui qui peut en disposer est lui-même un artiste ; il offre à ses frères une hospitalité Ecossaise, et nous pouvons mettre à la disposition des exposants un local des mieux appropriés.

Au milieu des réjouissances de la fête patronale... le salon Dammartinois sera un clou exceptionnel où chacun trouvera avec le plaisir des yeux ce qui convient à son goût et à ses aptitudes. Considérez enfin que chaque billet d'entrée portant un numéro de Tombola, bien des surprises sont encore réservées au public qui sera en réalité le principal bénéficiaire de cette œuvre dont le but élevé est digne de tous les encouragements... »

Eh bien ! Ce succès de 1897, cet effort qui semblait ne pouvoir être renouvelé, voilà que notre vieux château en est de nouveau le témoin raséuni :

Nous revoyons à l'œuvre avec MM. Hémard et de Chalambert, MM. Paul Viollet-le-Duc, Dupérelle, de Léonardi, Lemarié, le très actif et très dévoué M. Champy qui doit à lui seul remplacer MM. André Dupont, Louis de Chalambert et André Maurel.

Et toujours comme en 1897 :

Sous de tels chefs, quelles allures !
Les panneaux montent, les tentures
Se cassent en plis de satin ;
Et dans l'espace d'un matin
La cour déserte est un jardin
Eclatant de fleurs, de verdure :

Aujourd'hui s'ouvre ce temple des arts.

Sans déflorer le Catalogue qui donnera le détail exact de toutes les œuvres exposées, nous devons citer au hasard quelques noms : Mme Louise Abbéma qui nous envoie deux jolies études de fleurs ; notre ami Béguin, cet imagier du moyen-âge qui fouille le bois avec une véritable passion artistique ; M. Abel de Chalambert ayant quitté la palette pour l'ébauchoir, et dont les bronzes seront très justement remarqués ; Mme Couchot au talent si souple et si fin ; M. Doucement fidèle au souvenir Dammartinois, et notre gloire artistique M. Dupérelle, qui s'est prodigué comme peintre et comme décorateur.

Il aura dès l'entrée de la ville le plus légitime succès avec ses affiches illustrées : le rapin cherchant fortune et le garde champêtre indiquant le chemin du château, et avec son grand panorama de Dammartin.

M. Hémard nous offre le régal de ses grandes et très belles œuvres.

Le portrait de M. L. B. par M. D'huart est une œuvre hors ligne qui aura le plus légitime succès ; les études de Mlle Labarthe, les sépias de M. Lambert, les admirables épreuves de peinture murale, les vases merveilleux de Pierre de Léonardi sollicitent une attention toute spéciale.

Notre audacieux artiste M. Magniez se révèle à ses concitoyens sous un jour nouveau ; M. Léon Martin nous envoie encore ses dessins exquis.

Le poète juliacien A. Mony nous fait un très bel envoi.

Mais la place nous manque, nous ne pouvons que rappeler les noms de Mme la comtesse de Noailles, de Mlle Péroche, du grand artiste A. Rigolot dont les vues de Chaalis et de Mortefontaine seront l'honneur de notre exposition ; M. et Mme Ruet d'Ermenonville, M. Scribe, Mlle Viel Lamare, enfin deux envois de Willette, dont une « Exposition de Dammartin, offerte au Musée de la ville ! »

Et les photographies toutes d'un réel mérite de MM. Chenevat, Dausset, David, Duclert, Fraysse de la Condamine, Edmond Labour, Paul Lefèvre, Thonnerieux, E. Tartier, et enfin le tour complet de Dammartin et des environs par M. Lemarié.

Il est certain que cet ensemble forme une exposition très intéressante au double point de vue artistique et local, et nous sommes persuadés que le succès de celle de 1897 sera encore dépassé.

Tout nous l'assure et nous devons en trouver une preuve dans l'impression qu'en a ressentie notre excellent poète André Dupont, qui en apprenant cette nouvelle tentative, à laquelle il se fut si ardemment associé si les cir-

constances le lui eussent permis, nous a envoyé cette réellement admirable pièce de vers :

L. D.

— O —

Irons-nous encor à la butte verte
Où, dans la douceur d'un riant décor,
Les Muses gaiement tiennent table ouverte ?
An nouveau Parnasse irons-nous encor ?

Naguère on a vu la foule charmée
Remplir nos sentiers de son va et vient ;
C'était l'allégresse et la renommée...
Le temps a passé, mais on s'en souvient.

Nous pouvons des ans narguer les atteintes :
Aux sources du Beau, nos cœurs sont trompés,
Toutes les ferveurs ne sont pas défeintes
Et tous les lauriers ne sont pas coupés.

Et notre cité garde encor des palmes
A ceux qui sans voir l'obstacle fatal
Gravissent toujours, souriants et calmes,
Le rude chemin qu'on nomme Idéal.

Marcher vers son but, travailler et croire,
Laisser les has-fonds, chercher à monter,
En un mot, rêver d'une pure gloire,
C'est presque l'atteindre et la mériter.

Souvent il en coûte à ceux qu'elle tente
Bien de la constance et bien des efforts,
Bien des jours, des nuits, vécus dans l'attente,
Mais les patients sont aussi les forts.

Et si les Titans menaçant l'Olympe
N'ont pu parvenir à l'escalader,
On pourra toujours, pour peu que l'on grimpe
Venir parmi nous pour nous secourir.

Nous sommes aussi perchés sur un faite :
Pour y accéder on souffle, on a chaud,
Mais comme la vue est large et parfaite,
Comme l'air est pur, une fois là-haut !

Comme la pensée ouvre bien ses ailes
Dans la profondeur des bleus horizons
D'où Phébus déverse un flot d'étoiles
Sur l'or ondulant des vastes moissons.

C'est pourquoi, vous tous dont l'esprit s'élève,
Vous viendrez encor, nobles travailleurs,
Voir la butte où l'Art a semé du rêve,
Où l'été vermeil a piqué ses fleurs.

MARIE-ANDRÉ DUPONT.

La fête patronale de Dammartin qui est fixée au Samedi 16, Dimanche 17, et Lundi 18 août prochain, promet d'être très visitée grâce aux nombreuses attractions qui en formeront l'heureux compliment.

1^{re} Exposition artistique dans le local de la Chaumière.

2° Fête patronale proprement dite.

3° Fête de la remise du drapeau de la 1586° Section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer.

L'Exposition des Beaux-Arts qui sera ouverte tous les jours à partir du 10 août jusqu'au 26 du même mois, offrira plusieurs concerts, notamment ceux donnés les Jedis 14 et 21 Août, de 3 heures à 5 heures, par une troupe de Tziganes.

La fête patronale qui sera annoncée dès Samedi par une brillante retraite aux flambeaux donnée par les fanfares et les sapeurs-pompiers, comprendra la série ordinaire de ses jeux publics et divertissements les plus variés.

La fête de la remise du drapeau aura lieu le 24 août, second dimanche de la fête.

A deux heures 1/4 réunion des sociétés et délégations, sur le rond-point du château, pour la remise du drapeau.

A trois heures, défilé à travers la ville et arrêté devant les plaques commémoratives du « Souvenir Français » à l'Hôtel de Ville. Dépôt d'une palme funéraire au monument Noblat.

A cinq heures, un vin d'honneur précèdera la dislocation.

Un banquet par souscription sera servi à 6 heures et demie à l'Hôtel du Chemin de Fer.

Le soir à neuf heures, un brillant feu d'artifice suivi d'illuminations des promenades donnera le signal du bal à grand orchestre, qui sera donné sous la tente Aché, brillamment décorée et illuminée.

La fête organisée à Dammartin, pour le 24 août prochain, à l'occasion de la remise du drapeau à la 1586° section des Vétérans des armées de terre

et de mer, dépassera toutes les espérances.

Les adhésions des sociétés musicales des alentours et des sections de Vétérans de Paris et des environs sont arrivées et tout porte à croire que le nombre d'étrangers amenés dans la Ville de Dammartin dépassera un millier de personnes. Nous pensons que les sociétés locales — toutes invitées à la fête — et dont le concours de quelques-unes est déjà assuré, tiendront à honneur de se trouver nombreuses à cette fête patriotique.

C'est à n'en pas douter, pour le commerce local, une aubaine toute particulière et nous ne pouvons que nous réjouir des dispositions prises par le conseil d'administration de la 1586° section pour la réussite de sa fête.

La tombola gratuite ne laisse rien de mieux à espérer, 6.000 billets sont déjà enlevés et la valeur des lots attribués atteindra 800 fr. Nous avons déjà donné la nomenclature des principaux lots :

1 bicyclette de luxe offerte par M. Louyot, constructeur à Thieux, bien connu dans la région, qui pour la circonstance s'est surpassé. Les pièces de précision mises en œuvre avec le fini que nous connaissons de la construction de M. Louyot, font espérer que l'heureux gagnant de cette machine — qui d'ailleurs est garantie une année — sera en tous points satisfait.

La bicyclette ne sera faite que sur les mesures de la personne qui aura l'heureuse chance de la gagner.

2 bons à lots du Crédit Foncier de France, remboursables à 100 fr.

1 bon à lots du Congo, remboursable à 185 fr., donnant par an 44 tirages avec lot de 100.000 fr. à chacun d'eux.

Une véritable surprise est réservée aux heureux gagnants des 100 lots suivants en raison de la sélection qu'a faite le conseil d'administration, dans le choix de ces lots, qui tous, réunissent le confort et l'agréable à l'utilité.

La fête se terminera par un bal sous la tente Aché, de Nanteuil-le-Haudouin. Les sociétaires porteurs de l'insigne auront droit à l'entrée gratuite et pourront se livrer aux plaisirs chorégraphiques en toute sécurité, car les danses seront également gratuites.

On nous prie de rappeler aux Vétérans et Sociétaires de la 1586° Section qui désirent prendre part au banquet du 24 août, de vouloir bien s'inscrire avant le 15 août, dernier délai chez M. Viollet-le-Duc trésorier, ou chez M. Denisot restaurateur.

La distribution des prix aux élèves de l'école libre des filles de Dammartin, est toujours ardemment désirée par les mères de famille, avides, pour la plupart, de goûter la légitime satisfaction que doit leur procurer la moisson de lauriers multiples recueillie par ces laborieux essais de jeunes écolières qui, sous l'intelligente direction de maîtresses aussi instruites que dévouées, savent mettre en valeur les ressources intellectuelles dont la nature les a douées.

Cette fête scolaire, qui avait lieu samedi dernier, ne l'a cédé en rien à celles des années précédentes, bien au contraire, car les récompenses y sont de plus en plus nombreuses et belles, de même que les saynètes et les chants y sont exécutés d'une façon plus parfaite, s'il est possible qu'il en soit ainsi.

M. le Maire s'est fait un devoir de

relater ces résultats dans son allocution, et il a trouvé des expressions vibrantes d'éloquence pour remercier au nom du plus grand nombre, les courageuses institutrices qui se dévouent avec une activité sans bornes à l'éducation de nos jeunes filles.

Voici les noms des élèves dont les noms ont été le plus souvent cités :

1^{re} CLASSE

Cours Supérieur

Claire Loron ; Marie-Louise Fourie ; Hélène Berthault.

1^{re} Division cours moyen

Yvonne Lucet ; Jeanne Sébire ; Emma Duhaudel.

2^e et 3^e Division cours moyen

Marie Lefèvre ; Angèle Doulet ; Vermet Marcelle Thuloup.

Jeanne Versigny ; Augustine Révillon ; Marie-Louise Sébire.

2^e CLASSE

1^{re} Division

M. Louise Brûlé ; Eugénie Remy ; Marie Révillon ; M. Louise Giffart ; Jeanne Trolart ; Jeanne Héruvaux.

2^e et 3^e Division

Alfréda Menier ; Marie Lamotte ; Hélène Versigny.

Dimanche dernier, à l'heure où nos pompiers se préparaient à partir pour la manœuvre, M. le Maire a remis à M. Lequin, sergent-major de la subdivision et à M. Francart, caporal, la médaille d'honneur qui leur a été décernée à l'occasion du 14 Juillet.

Un incendie dû à l'imprudence d'un fumeur a détruit, samedi dernier, au lieudit « La Tuilerie », une meule contenant une centaine de bottes de foin et 13 pompiers appartenant à M. Guénez, cultivateur à Longperrier.

Préjudice causé : 85 fr. Non assuré.

Une enquête est ouverte à la Mairie

de Dammartin sur la demande d'installation d'un appareil d'éclairage à l'acétylène gazeux, faite par M. Léon Dupille, grainetier.

Les plans produits à l'appui de la demande seront déposés à la Mairie pendant huit jours, pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

Le mardi 19 août, le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de 9 h. du matin à 3 h. du soir, les déclarations qui pourront être faites relativement aux installations projetées.

THIEUX

Le samedi 30 août à 1 heure 1/2 de l'après-midi il sera procédé dans les formes réglementaires, à la sous-préfecture, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux ci-après indiqués :

Chemin de grande communication n° 26, de Thieux à Vémars, convertissement en chaussée empierrée de la chaussée pavée, entre les points kilométriques 7 k. 250 et 7 k. 600, 10 k. 460 et 10 k. 966, au territoire de Moussy-le-Neuf.

Travaux à l'entreprise : 15. 100 fr.
Somme à valoir : 2. 400 fr.

Cautionnement : 500 fr.

Pour les conditions voir les affiches.

BARON

Mardi soir, un nommé Valenne charretier au service de M. Verhyst, à Baron, étant en état d'ivresse, est tombé près de Senlis du cheval sur lequel il était monté et l'une des roues du chariot qu'il conduisait lui a passé sur le corps.

Après un premier pansement, il a été transporté à l'hôpital.

LAGNY-LE-SEC

La souscription ouverte dans la com-

mune de Lagny-le-Sec en faveur des victimes de l'éruption de la Martinique a produit la somme de :

Habitants.....	85, 45
Ecole mixte.....	42, »
Total.....	97, 45

Un incident s'est produit ces jours derniers à l'audience de la Chambre des appels correctionnels à Amiens.

Un manouvrier de Lagny-le-Sec, actuellement détenu, André Williot, dit Aimard, âgé de 29 ans, faisait appel d'un jugement du tribunal de Senlis qui l'avait condamné à un an de prison et à la relégation pour vol.

La cour, présidée par M. Moncourrier-Beauregard, confirma le jugement du tribunal de Senlis.

Williot qui, jusqu'alors était resté très calme, s'empara à ce moment d'un encrier en faïence, placé sur la table de l'huissier et le jeta violemment dans la direction du président.

Celui-ci, qui avait vu le geste du condamné, se pencha vivement de côté et l'encrier alla se briser contre le mur. M. Moncourrier-Beauregard fut cependant touché au côté gauche où il porte une ecchymose au niveau de l'aisselle.

Interrogé aussitôt, Williot déclara qu'il regrettait de n'avoir pu faire mieux.

La cour le condamne, séance tenante, à cinq ans de prison pour violences envers un magistrat.

Le 2^e Hussards, de Senlis, a exécuté, le 24 juillet, une marche militaire sur Lagny-le-Sec, où il s'est rencontré avec le 4^e Hussards, en garnison à Meaux.

Les deux régiments réunis ont alors

exécuté sous la direction du général Menisel, des manœuvres de service en campagne qui font partie de l'inspection.

Le 2^e Hussards est rentré le soir à Senlis vers 5 h. 1/2.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Le Dimanche 27 juillet, la 1072^e Section des Vétérans des armées de terre et de mer 1870-71, a célébré la fête anniversaire de son drapeau.

Le bureau s'était rendu à 9 heures à la gare de Nanteuil, accompagné de M. Audigier, pour recevoir M. le lieutenant-colonel Grandjean, vice-président général de la Société, qui venait présider la cérémonie, ainsi que M. Lenugue, membre du conseil général, président de la 10^e Section de Paris, qui, l'on s'en souvient, avait été délégué pour faire la remise du drapeau à la Section l'année dernière.

M. le capitaine Waroquiez, empêché s'était fait excuser par dépêche.

Après la réception d'usage, le cortège s'est rendu en voiture à l'Hôtel Beaujard où un vin d'honneur a été offert aux invités.

Sous la direction de M. Dumoulin, sous-lieutenant commandant la subdivision des Sapeurs-Pompiers de Nanteuil, le cortège s'est formé sur la place de l'Hôtel de Ville, à 9 h. 3/4, et s'est rendu précédé de la Société *D'Union Musicale* dirigée par M. Meignant, sous-directeur, à l'église de Nanteuil, où un service a été célébré à la mémoire des enfants du canton tombés au champ d'honneur, ainsi qu'à celle des camarades décédés depuis la formation de la Section.

À la sortie de l'église, le cortège s'est reformé, toujours précédé de

l'Union Musicale, laquelle, pour le conduire au cimetière, a exécuté la marche funèbre de Chopin.

Au cimetière, une palme a été déposée, au nom de la Section, sur le monument qui y a été élevé l'année dernière.

Plusieurs discours ont été prononcés par M. le capitaine Rabot, président de la Section, M. le lieutenant-colonel Grandjean et M. Audigier, député.

Avant la sortie du cimetière *l'Union Musicale* a exécuté la *Marche des Girondins*.

À la sortie, le cortège s'est reformé toujours précédé de *l'Union Musicale* et a défilé dans la ville, en suivant l'itinéraire ci-après : la rue de l'Hôtel Dieu, la rue aux Fouarres, rue du Glousset, rue Saint-Laurent, rue Missa, rue du Gué, rue du Châtelier, pour retourner à l'Hôtel de Ville.

Avant la dislocation, deux médailles d'honneur en argent, avec diplômes à l'appui, ont été décernées aux camarades Debetz et Martin, en reconnaissance des services rendus à la Section.

À 1 h. 1/2, un banquet admirablement servi a eu lieu à l'hôtel Beaujard ; ce banquet comprenant 40 couverts a été emprunt de la plus franche cordialité.

Aux places d'honneur, nous avons remarqué : M. le lieutenant-colonel Grandjean, ayant à sa droite M. le comte de Kersaint, conseiller général et M. Dumoulin, sous-lieutenant commandant la subdivision des Sapeurs-pompiers ; à sa gauche, M. Thiénard, conseiller d'arrondissement, et M. Debetz, secrétaire de la Section.

M. Audigier, appelé pour une autre

cérémonie à Senlis, s'était excusé de ne pouvoir assister au banquet.

A l'issue de ce banquet M. le capitaine Rabot, président, a donné connaissance d'une dépêche qu'il vient de recevoir et ainsi conçue :

Généraux Vincendon et Cuny et 271.825 Vétérans, tous de cœur avec vous : Capitaine Prot.

Puis M. Rabot a adressé des remerciements au nom de la section, à M. le lieutenant-colonel Grandjean, pour avoir bien voulu accepter de venir présider cette fête de famille, et à toutes les personnes qui ont répondu à l'invitation qui leur a été faite.

M. le Dr Grenier a également adressé quelques paroles de remerciements et a bu à la prospérité de la Section.

M. le lieutenant-colonel Grandjean, dans une improvisation sublime a ensuite fait l'éloge de la Société des Vétérans, de l'armée et de la marine.

Ses paroles ont été comme le matin saluées par de très vifs applaudissements.

Cette fête s'est terminée par un bal où la plus grande gaieté et la plus grande harmonie n'ont cessé de régner et où danseurs et danseuses ne se sont séparés qu'à grands regrets à l'arrivée du jour.

(ECHO)

Recettes Utiles

Entretien du linoléum

On ne doit jamais toucher un tapis de linoléum avec une brosse ou avec un morceau de savon. On le nettoie avec un chiffon trempé dans de l'eau chaude et on le sèche avec un autre linge sec bien propre. Le lait écrémé fait aussi très bien, car il donne au tapis un beau brillant. En règle générale, il faut laver un tapis de linoléum le plus ra-

vement possible, à moins qu'on n'emploie du lait écrémé ou du petit-lait et de temps en temps on y passe un peu d'huile de lin ou de cire ou d'essence de thérébenthine pour le faire briller. De cette façon, il aura toujours belle apparence et il s'usera infiniment moins vite, car rien ne l'use plus qu'une brosse et l'excès d'humidité le fait pourrir.

Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes,

LA ROCHEFOUCAULD

Lectures pour Tous

Le N° 10 de la 4^{ème} année des Lectures pour Tous, la Revue populaire que publie chaque mois la librairie Hachette et C^{ie}, vient d'être mis en vente.

La photographie a illustré toutes les pages. Avec leurs 110 gravures, les Lectures pour Tous ont l'aspect vivant et saisissant d'un cinématographe.

Les Lectures pour Tous offrent la lecture en famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée. Le numéro ne coûte que 50 centimes, l'abonnement d'un an 6 francs à Paris, 7 francs pour la province.

En vente, à la librairie E. LEMARIE

On demande

UN APPRENTI MARÉCHAL

S'adresser au Bureau du Journal.

On demande à louer,

pour le mois d'août, à proximité de l'une des gares de la ligne de Dammartin, une MAISON MEUBLEE ou un APPARTEMENT pouvant convenir à deux ménages et une bonne.

Écrire à M. PSITTACU, au bureau du journal.

AVIS

M. M. Santerre Frères ont l'honneur d'informer M. M. les propriétaires de DAMMARTIN et des Environs qu'ils demeurent à leur disposition pour les travaux de vidange de Fosses et Puisards ; Curage de Puits et Citernes.

Prix très modérés

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE